

uite de Sénateurs & autres personnes de distinction ; tous revêtus de robes rouges : Après la Messe qu'il entendit dans l'Eglise de St. Sauveur au concert d'une agréable musique , il alla avec la même Compagnie à celle de saint Marc prêter le Serment ordinaire sur l'Aurel : Son Excellence se rendit ensuite au College, où elle prit possession de sa nouvelle Dignité : En retournant à son Palais, qui fut ouvert ce jour-là à toute sorte de personnes, & à un très-grand nombre de Masques, elle fut saluée du Canon des Galeres, & de tous les Vaisseaux qui étoient à l'ancre dans le grand Canal.

Mr. Pisani est de cette ancienne & noble Famille qui a donné deux Cardinaux à l'Eglise, l'un François Pisani créé en 1517. qui étoit Archevêque de Narbonne, & fut appelé le Cardinal de Venise ; & l'autre nommé Louïs, & neveu de François, qui étoit créature du Pape Pié IV. dont il reçut le Chapeau de Cardinal en 1565. André Pisani, Capitaine-General de la République, étoit frere du nouveau Procureur, & très-connu pour avoir commandé avec tant de distinction jusqu'à la Treve de 24. ans, concluë avec les Turcs à Passarowitz en 1718. Ce fut pour honorer la mémoire de ce General enseveli le 21. Novembre de la même année sous les ruines de sa maison à Courfou ; que le Sénat créa le 7. Decembre suivant Chevalier de l'Étole d'or Mr. Charles Pisani, qui étoit revenu depuis peu de l'Armée, où il avoit servi deux ans en qualité de Volontaire.

*XI. Suisse.* Comme la Couronne de France insiste plus fortement que jamais à ce que son Alliance avec le Louïable Corps Helvetique soit renouvelé au plûtôt, les Régendes des Cantons de Bâle & de Glaris, ont répondu à certaines Lettres, que celui de Zurich leur avoit écrites au sujet de ce

Renou-